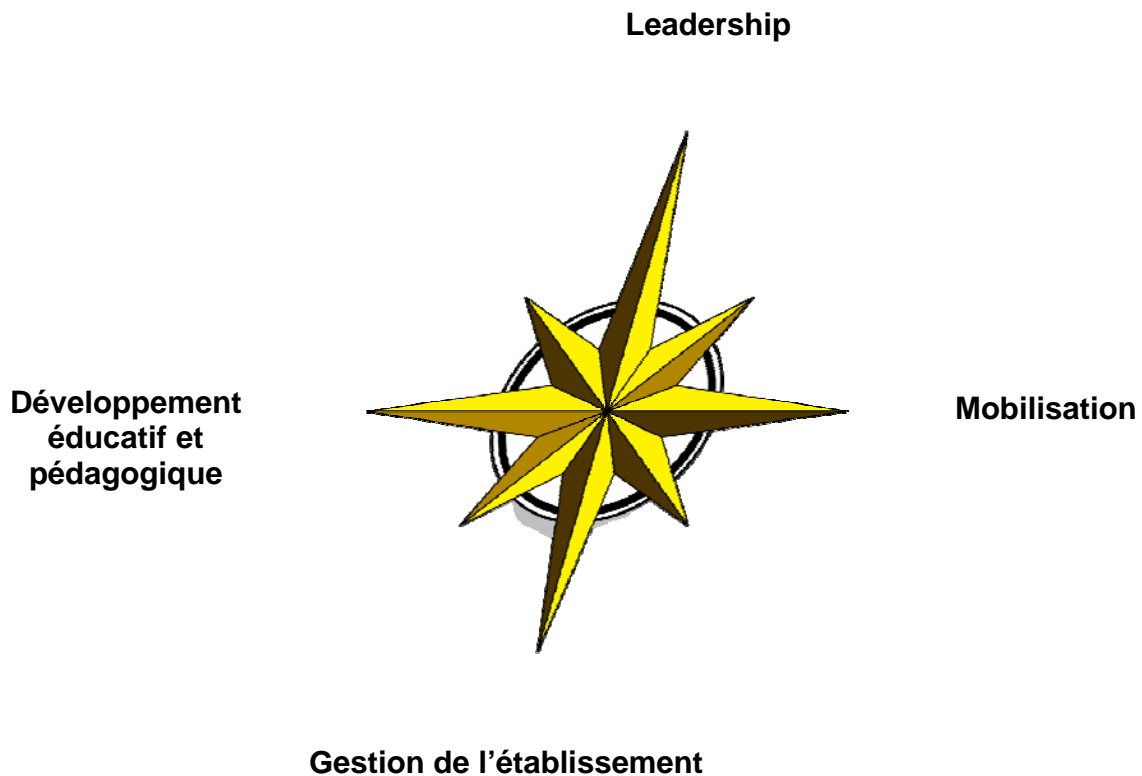


Diplôme et maîtrise en gestion de l'éducation

Compétences visées à la direction d'un établissement scolaire



Compétences visées à la direction d'un établissement scolaire

« Exercer un leadership stratégique sur la base d'une vision partagée »

Située au Nord, la compétence « Exercer un leadership stratégique sur la base d'une vision partagée » réfère à l'exercice d'un leadership menant à l'élaboration et à la réalisation de la mission de l'établissement découlant d'une vision commune. C'est le cap à suivre, l'orientation à donner pour réaliser la mission de l'école.

« Gérer l'établissement de façon efficace, proactive et participative »

Située au Sud, la compétence « Gérer l'établissement de façon efficace, proactive et participative » concerne plus spécifiquement la gestion quotidienne de l'établissement que nous assimilons aux activités réalisées dans le « feu de l'action », à l'ensemble des opérations nécessaires visant la réalisation des activités et leur régulation en lien avec la mission de l'établissement.

« Mobiliser les personnes pour réaliser la mission de l'établissement »

À l'Est, au levant, est située la compétence « Mobiliser les personnes pour réaliser la mission de l'établissement ». Celle-ci a trait à la naissance du mouvement, aux gestes à poser et aux conditions organisationnelles à mettre en place pour susciter, d'une part, l'engagement et la mobilisation des personnes tant à titre individuel que collectif dans leur établissement, et, d'autre part, le partenariat avec la famille, la communauté et la société civile.

« Assurer le développement éducatif et pédagogique dans une perspective de réussite pour tous »

À l'Ouest, au couchant, nous représentons l'aboutissement d'un cycle, l'obtention de résultats. La compétence « Assurer le développement éducatif et pédagogique dans une perspective de réussite pour tous » correspond à la mise en place de dispositifs pour assurer le développement éducatif et pédagogique de tous les acteurs, tant à l'interne qu'à l'externe, afin de favoriser l'atteinte de la mission de l'établissement, liée à l'apprentissage et à la réussite de tous les élèves.

Extrait d'un article écrit par l'équipe professorale du Département de gestion de l'éducation et de la formation (Le Point en administration scolaire, volume 8, numéro 3, printemps 2006).